



**AGO du 18 juin 2025**

## **RAPPORT MORAL 2024**

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence et votre fidélité à l'association.

2024 a tristement débuté avec le décès de Patrick Laurent auquel le CA a rendu hommage en plantant un arbre dans le centre de vie Passeraile.

Une grande partie de notre travail a été consacrée au projet **Ti Hameau**. Marie Rivière et Gérard Sauzet épaulés par Henri Le Pargneux ont continué à œuvrer tout au long de l'année pour que ce projet aboutisse. Nous remercions les différents intervenants et les financeurs, en particulier le CCAH, Malakoff Humanis et le Conseil régional d'Ile de France.

Au 1<sup>er</sup> octobre les premiers locataires de ces appartements inclusifs ont pu emménager dans des 2 pièces de 50m<sup>2</sup> adaptés à Chessy. Ils bénéficient de la présence d'une auxiliaire de vie 24h/24 et d'une aide à la vie partagée financée par le conseil départemental. Quatre anciens résidents de Passeraile Magny font parti des onze locataires.

C'est l'aboutissement d'un projet vieux de plusieurs années et d'un long travail de l'association.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir au sein du CA : Chantal Bruno, Clémence Cayeux, Philippe Robin et Catherine Vautrot qui se sont investis sur différents



projets : La communication de l'association, le CVS, les relations avec l'établissement.

Le groupe « **communication** » composé de Philippe Robin, Catherine Vautrot, Maxime Potfer et Morgane Rapegno a avancé dans la création et la gestion du site. Ils ont réalisé une plaquette sur l'association distribuée lors des 20 ans de Passeraile. Ils ont pour projet d'améliorer cette plaquette pour la mettre à disposition des visiteurs du centre de vie, parents professionnels, amis, etc

Marie Françoise Briant et Maxime Potfer représentent l'association au sein du **CVS**. Cette année encore du fait de l'instabilité de la direction de Passeraile Magny, les CVS ne se sont pas toujours déroulés dans les meilleures conditions. Nous avons continué à garder des **relations avec la direction du centre de vie de Magny** en les alertant sur les problèmes rencontrés par les résidents. En 2024, ces relations ont été assez difficiles du fait des changements constants dans l'équipe de direction.

Marie Rivière en tant que membre du CA de la Fondation OVE a pu maintenir un lien.

En 2024, Passeraile Magny a eu 20 ans et Passeraile Herblay 10 ans. Deux occasions pour les établissements d'organiser des journées festives auxquelles nous avons participé.

Nous avons également, grâce à un don affecté, pu financer l'installation de la fibre dans tous les studios.



Je terminerai en ayant une pensée pour Madame Ferrer qui nous a quitté brutalement au lendemain de la dernière AGO. Elle était une adhérente des premiers jours, présente à toutes les AG et investie sur des évènements. Nous pensons à Nicolas et sa famille.

Au nom de l'association, je remercie les professionnels qui dans des conditions parfois difficiles tentent d'accompagner, le mieux possible, les résidents

Nicole Rapegno

Secrétaire